



Liste de vérification pour l'examen des dessins des installations de confinement des phytoravegeurs

Installation : _____

Pièces : _____

Points à vérifier		Oui	Non	S.O.	N° du plan
Conception générale					
1	Barrière de confinement délimitée et adéquate				
2	Bureaux situés à l'extérieur de la zone de laboratoire				
3	Entrée et sortie se faisant par une antichambre				
4	Des pièges à insectes doivent être installés dans l'antichambre de la zone de confinement				
5	Vestiaire des vêtements propres et vestiaire des vêtements souillés séparés par une douche installée à la barrière de confinement (si applicable)				
6	Autoclave à deux portes interverrouillées ou munies d'avertisseurs sonores ou visuels				
7	Les portes doivent être étanches pour empêcher l'entrée ou la sortie des arthropodes				
8	Portes suffisamment grandes pour laisser passer les appareils prévus				
9	Système de verrouillage réciproque des portes (avec système manuel de dépassement) ou protocole de fonctionnement et de sécurité mis en place (PFS)				
10	Orifices de décontamination (optionnel)				
11	Zone de sas pour la décontamination gazeuse (optionnel)				
12	Cuve d'immersion (optionnel)				
13	Chambre de fumigation (optionnel)				
Surfaces (spécifications)					
1	Surfaces résistantes aux désinfectants				
2	Surfaces continues (les joints soudés sont acceptables)				



3	Joint continu maintenu entre le sol et les murs (le revêtement de sol devrait remonter de 15 cm sur les murs)				
4	Planchers antidérapants				
Périmètre					
1	Les zones de confinement du niveau PPC-2 doivent être équipées de moustiquaire ou scellées, et les zones de confinement des arthropodes de niveaux PPC-3 et PPC-2 doivent être scellées				
2	Toutes les pénétrations scellées (vérifier les caractéristiques pour obtenir plus de détails sur les produits) : canalisations d'eau, canalisations de gaz, etc.				
3	Fenêtres scellées et offrant un degré de sécurité adéquat				
Traitement de l'air					
1	Affichage visuel de surveillance des pressions différentielles à la la zone de confinement afin de surveiller la pression négative entre les zones de confinement.				
2	Point de pression de référence (par rapport au corridor et au vestiaire de vêtements propres).				
3	les canalisations du système de surveillance de la pression statique d'une pièce doivent être munies de filtres dont l'efficacité est au moins égale à celle des filtres HEPA.				
4	Avertisseurs installés ou à l'intérieur ou à l'extérieur du laboratoire afin de signaler toute défaillance des systèmes d'arrivée d'air				
A) Conduites d'arrivée d'air					
1	Les conduits d'arrivée d'air doivent être indépendants de ceux des zones de laboratoire voisines (les conduits de soufflage des aires bénéficiant d'un niveau de confinement 3 peuvent être reliés à des zones de confinement inférieur s'ils sont pourvus d'un registre hermétique ou d'un filtre HEPA installé en aval (après) du raccordement).				
2	Équipés d'un registre hermétique ou d'un filtre HEPA pour éviter le retour d'air contaminé.				
3	Équipés d'un registre hermétique pour permettre la décontamination gazeuse – peut être le même registre hermétique que celui installé pour éviter le retour d'air contaminé et pour l'isolation des filtres HEPA.				
4	Volet à scellant hermétique et filtre HEPA installés à proximité du périmètre de confinement				
5	Sorties des conduites d'arrivée d'air situées à au moins 1,5 m des enceintes de sécurité biologique ou munies de diffuseurs.				
6	Emplacement des arrivées d'air ne doit pas interférer avec l'air unidirectionnel.				
7	Interdépendance du système d'arrivée d'air avec le système d'évacuation de façon à prévenir une surpression prolongée du				



	laboratoire.				
8	Conduites d'arrivée d'air hermétiquement scellées conformément à la classe A (SMACNA)				
9	Dispositifs de surveillance de circulation d'air et des sondes de gaine installés en amont du filtre HEPA et du volet à scellant hermétique				
B) Conduites d'évacuation d'air					
1	Les conduits d'évacuation d'air doivent être indépendants de ceux des zones de laboratoire voisines (les conduits d'extraction des aires bénéficiant d'un niveau de confinement 3 peuvent être reliés à des zones de confinement inférieur s'ils sont pourvus d'un registre hermétique ou d'un filtre HEPA installé en amont (avant) du raccordement).				
2	L'air doit être filtré.				
3	Volet à scellant hermétique permettant la décontamination gazeuse - peut être le même registre hermétique que celui installé pour éviter le retour d'air contaminé et pour l'isolation des filtres HEPA.				
4	Volet à scellant hermétique et filtre HEPA installés à proximité du périmètre de confinement				
5	Sorties des conduites d'évacuation d'air situées à au moins 1,5 m des enceintes de sécurité biologique ou munies de diffuseurs				
6	Interdépendance du système d'évacuation d'air avec le système d'arrivée de façon à prévenir une surpression prolongée du laboratoire				
7	Conduites d'évacuation d'air hermétiquement scellées conformément à la classe A (SMACNA)				
8	Dispositifs de surveillance de circulation d'air et des sondes de gaine installés en amont du filtre HEPA et du volet à scellant hermétique				
Services de laboratoire					
1	Système de communication entre la zone de confinement et la zone de soutien				
2	Conduites de distribution d'eau situées à l'extérieur de la zone de confinement				
3	Lavabos munis d'un dispositif mains-libres pour le lavage des mains à la sortie				
4	Douchette d'urgence pour les yeux, conformément aux normes applicables				
5	Douche en cas d'urgence (le cas échéant)				
6	Siphons de drainage ayant une profondeur de siphon hermétique exigée, compte tenu des différentiels de pression d'air (il est recommandé d'utiliser des siphons de 15 cm)				



7	Canalisations d'égout et tuyauterie connexe séparées des zones de confinement moins élevées				
8	Les évacuations raccordées à système validé de stérilisation doivent être disposées en pente vers le système de stérilisation afin de favoriser l'écoulement par gravité; on pourra envisager l'installation de robinets afin de pouvoir isoler des tronçons de l'évacuation aux fins de décontamination; la tuyauterie doit résister à la chaleur et aux produits chimiques, en accord avec le type d'utilisation à laquelle elle est soumise; les joints doivent être réalisés par fusion thermo-chimique ou par soudage afin que soit assurée l'étanchéité de tout le réseau				
9	Les événements de plomberie (y compris du système de stérilisation de l'effluent) doivent être équipés d'une moustiquaire ou d'un filtre pour prévenir l'infiltration ou la fuite des arthropodes.				
10	Événements de plomberie indépendants de ceux des zones de niveau de confinement moins élevé ou combinés à ces derniers lorsqu'ils sont munis de filtres HEPA				
11	Événements de plomberie résistants à la chaleur				
12	Disjoncteurs situés à l'extérieur de la zone de confinement				
13	Drain du condensat d'autoclave muni d'une connexion fermée; une connexion ouverte est permise si elle est située à la barrière de confinement				
14	L'autoclave doit être équipé d'un enregistreur de cycle (indiquant la durée, la température et la pression).				
15	Liste de l'équipement relié à un groupe électrogène d'urgence				
16	Éclairage d'urgence installé				
Boîtiers des filtres HEPA					
1	Boîtiers des filtres HEPA munis de volets à scellant hermétiques à l'entrée et à la sortie				
2	Boîtiers des filtres HEPA munis d'orifices de fumigation en amont et en aval				
3	Boîtiers des filtres HEPA munis d'orifices d'injection en amont et d'orifices d'accès en aval pour l'essai par balayage				
4	Boîtiers des filtres HEPA étanches				